

ÉCHOS DE L'ATELIER

« La gestion différenciée dans les cimetières »

23 juin 2015 ● Colombiers-du-Plessis

08 octobre 2015 ● Bouère



Ces 2 ateliers du Réseau des collectivités ont été organisés en partenariat entre le Conseil départemental de la Mayenne, Synergies, le CAUE et l'AMF.

Le mardi 23 juin, 56 participants (dont 33 élus) se sont retrouvés à Colombiers-du-Plessis ; et le jeudi 08 octobre, 71 personnes (dont 45 élus) se sont retrouvées à Bouère.

Ce document présente la synthèse des 2 rencontres.

■ Introduction

Après la présentation rapide du Réseau des collectivités, l'animatrice a proposé un rapide tour de salle pour connaître les communes représentées et le type d'acteurs présents (élus, agents ou citoyens).

La rencontre s'est déroulée en 4 temps : une présentation sur le contexte d'évolution des cimetières par le CAUE, des témoignages de collectivités, la visite des cimetières de la commune d'accueil permettant notamment d'observer quelques lieux clés identifiés lors de leur témoignage, et un complément des animateurs du programme Phyt'Eau Propre sur des exemples de réaménagements des cimetières et de techniques d'entretien.

Éléments de contexte sur l'évolution des cimetières

Sébastien Levêque (Paysagiste DPLG, Urbaniste du CAUE) présente des éléments de contexte sur l'évolution des cimetières dans l'espace et dans le temps, une réflexion sur la requalification et l'extension de ces lieux en mutation.

Historiquement situés à côté de l'église, les cimetières se sont peu à peu déplacés à la périphérie des bourgs, avec les théories hygiénistes du milieu du XIX^{ème} siècle, tout en privilégiant l'implantation et la symbolique.

Désormais, les cimetières sont des espaces davantage conçus comme des parcs paysagers. La mutation de ce lieu amène une réflexion sur leur requalification et leur extension.

En effet, les cimetières sont des lieux publics de méditation, de recueillement et de mémoire. Mais ils sont aussi des lieux faisant l'objet de contraintes législatives et réglementaires exercées par les pouvoirs de police générale et spéciale dévolus au maire.

Plusieurs pistes d'actions sont possibles pour réussir l'évolution de ce type d'espace : cela concerne la signalétique, la disposition, l'utilisation des matériaux locaux,... Lors de la création d'une extension, et afin d'en faire des lieux participant à la qualité de vie, il est important de veiller à assurer une greffe à l'existant, de projeter des espaces jardinés, d'assurer l'harmonie, l'accessibilité, le respect du cycle de l'eau...

👉 Peut-on faire une demande de concertation auprès du CAUE ?

Le CAUE peut accompagner les collectivités sur la requalification ou l'extension de cimetières.

👉 Comment peut-on gérer l'entretien des ifs ?

L'if est un arbre à croissance lente, il a très peu d'exigence, il est facile à maîtriser. De plus, il a une symbolique très forte. Mais attention, il peut devenir très imposant en hauteur.

■ Les témoignages

Colombiers-du-Plessis, l'exemple d'un nouvel aménagement

Edith Divaret, maire de Colombiers-du-Plessis, présente sa commune de 445 habitants, connue pour la présence du Jardin des Renaudies.

Elle explique la démarche mise en œuvre par sa commune en 2012 lors de l'extension du cimetière.

En 2012, la commune a réalisé une **extension du cimetière**, en acquérant une parcelle mitoyenne. Les travaux ont duré plus de 18 mois. Pour ce projet, elle a été aidée par le CAUE de la Mayenne, pour notamment la réalisation d'une étude de faisabilité amont portant sur l'extension du cimetière et l'aménagement de ses abords avec en outre la prise en compte du cycle de l'eau.

De plus, pour cette extension, les élus ont fait le choix d'un **aménagement permettant une meilleure intégration paysagère** :

avec la création d'un jardin du souvenir aménagé sous forme de cuvette remplie de galets noirs et recouverte d'une grille en fonte, la mise en place de mobilier, la construction du mur de manière cohérente et homogène avec l'existant et la création de quatre carrés, plantation de haies de buis, etc.

Au-delà du jardin du souvenir, l'aménagement du cimetière est à mettre en avant : **emplacements entourés de haies, massifs, pelouses.**

Par ailleurs, ces travaux ont également été l'occasion d'améliorer l'accès au cimetière pour les **personnes à mobilité réduite** (auparavant seules des marches permettaient d'accéder au cimetière). Enfin, a été aménagé un parking de 28 places, dont quelques unes sont en **dalles engazonnées**.

Le coût des travaux est de 223 620 euros, auxquels il faut ajouter les travaux de voirie et le busage du fossé pour la somme de 12 000 euros.

Ce nouvel aménagement a reçu l'approbation des habitants, ils en sont satisfaits. La conception de cet aménagement prévoit la réduction des surfaces minérales et donc permet la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. La suppression totale de produit pourrait s'envisager avec davantage de travail



des employés sur le cimetière et/ou la mise en œuvre de nouvelles pratiques (désherbage à eau chaude...), mais la commune n'en a pas les moyens.

👉 D'un point de vue légal, le cimetière doit-il être clos ?

Le CAUE précise que le Code général des collectivités territoriales indique qu'un cimetière doit être clos avec une hauteur minimale à respecter de 1,5m.

Colombiers-du-Plessis



L'extension du cimetière de Colombiers-du-Plessis, végétalisée et donc intégrée au paysage.



Les participants de la rencontre au cimetière de Colombiers-du-Plessis.



L'entrée du cimetière de Colombiers-du-Plessis.

	<p>Parking du cimetière de Colombiers-du-Plessis sur dalles engazonnées.</p>
	<p>L'accès pour les personnes à mobilité réduite au cimetière de Colombiers-du-Plessis.</p>

Bouère, l'exemple d'un cimetière classé entretenu sans produit phytosanitaire

Pierre Avallart, adjoint à Bouère présente sa commune (1 070 habitants, commune 3 fleurs). Il précise ensuite la démarche de la commune quant à l'entretien du cimetière.

La commune n'utilise plus de produit phytosanitaire depuis plus de 3 ans. Cette démarche n'est pas toujours facile. Concernant le cimetière, celui-ci a été aménagé en 1778 en jardin à la française, et est classé. Il est constitué de buis et d'ifs centenaires. La végétation, la géométrie et la forme des lieux sont protégées.

L'entretien de ce site consiste à une taille une fois par an à la Toussaint des buis. Cela représente 3 semaines de travail à 2 personnes pour réaliser les 3 faces des haies. **Au niveau des inter-tombes (sable) les agents ont recours à l'usage de la binette et du râteau (5 à 8 fois par an). Les allées totalement engazonnées sont quant à elles tondues en mulching.** De plus, **un règlement** a été défini pour la gestion du cimetière (comprenant notamment l'implantation des tombes et une limitation des accès aux véhicules) et est affiché à l'entrée du site.

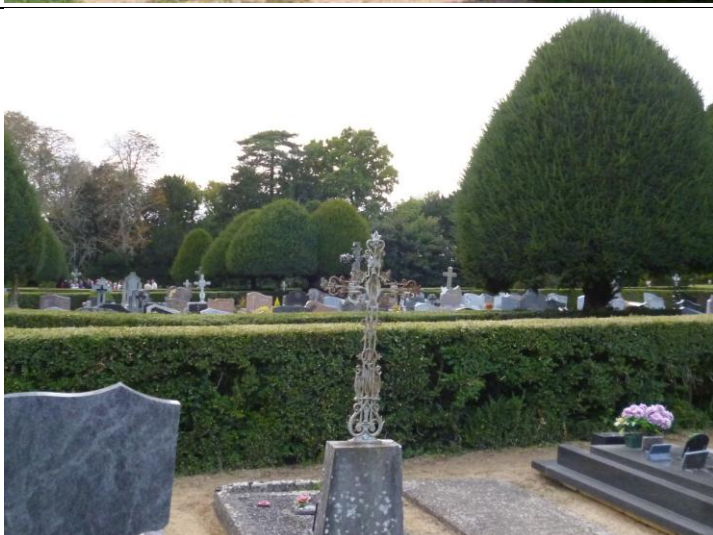
Par ailleurs, les agents de la commune se sont formés à des techniques de gestion des espaces verts. Sur le reste de la commune : les agents utilisent **toutes les 2 à 3 semaines un brûleur** pour l'entretien des rues du centre bourg. La commune a également mis en place une tonte différenciée des espaces verts.

Enfin, la commune a établi un **plan d'entretien des espaces**, le classement 3 fleurs de la commune invite la municipalité à se doter d'un plan de gestion différenciée.

Bouère



Arrivée sur le cimetière de Bouère. L'allée engazonnée est stabilisée pour permettre l'accès des véhicules des pompes funèbres



Le cimetière est découpé en 4 carrés bordés de buis. Il est classé Monument Historique du fait de sa qualité paysagère exceptionnelle.



La commune n'utilise plus de produit phytosanitaire pour l'entretien du cimetière depuis au moins 3 ans. **Les allées principales et secondaires sont enherbées et régulièrement tondues.**



Dans les allées sablées, les agents ont recours à l'usage de **la binette et du râteau (5 à 8 fois par an)**.

■ *Les autres expériences*

Précigné – Un entretien du cimetière sans phytosanitaire depuis 5 ans

Sébastien Cuillerier, agent en charge de l'entretien des espaces verts à Précigné (72) présente sa commune : 3 200 habitants, 3ème commune la plus vaste de la Sarthe avec 5 700 ha. Elle fait partie de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe. Précigné emploie 3 agents aux espaces verts.

Depuis 5 ans, la commune a fait le choix d'un entretien du cimetière (1ha) en « zéro phyto ».

Jusqu'à 2010, 40 litres de produits phytosanitaires étaient utilisés pour l'entretien de la commune chaque année. Aujourd'hui, la commune fait appel à une entreprise extérieure au début du printemps, l'usage de produits phytosanitaires est réduit à 2 litres.



Les agents améliorent leur démarche au fil des années :

- 2011/2012 : les agents ont exprimé le souhait de ne plus utiliser de produits phytosanitaires, suite à des formations suivies auprès du CNFPT et des participations à des rencontres notamment par la ville de La Flèche. Le désherbage est manuel au couteau plus ramassage.
- 2013/2014 : désherbage binette plus balayage
- **Entretien du cimetière en 2015 :**
 - binage plus balayage aux rameaux, 60 heures, 5 agents
 - en juin, gestion des adventices : arrachage des plus grandes, du liseron et des pissenlits. Tout le reste est laissé en place (par exemple les coquelicots et le lierre sur les tombes anciennes)
 - idem en septembre : arrachage
 - binage plus balayage à la Toussaint
 - semis de gazon sur certaines parties et plantation de vivaces
 - favoriser la végétation spontanée fleurie

☞ Utilisez-vous des plantes couvre-sol comme les sedum ?

Les agents utilisent plutôt le delosperma, qui est une plante grasse, et ils ont pour projet d'utiliser le lierre. Il n'y a donc plus de place au sol pour les mauvaises herbes. Une partie du cimetière a été désherbée à la main, pour être ensuite engazonnée.



A Précigné, la relation avec les usagers a fait l'objet d'un travail particulier. La **communication et l'information** ont permis le succès de ce projet. Un panneau ludique a été créé dès la première année de la démarche. Il est installé à l'entrée du cimetière pour informer de la non-utilisation des produits phytosanitaires. Au début du projet, quelques habitants étaient réticents, maintenant l'enjeu est bien compris par tous.

Autres exemples de réaménagements des cimetières et de techniques d'entretien

Quentin Viéron et Agathe Lemoine, animateurs du programme Phyt'Eau Propre 53 présentent des exemples d'aménagement et des pistes de techniques pour l'entretien des cimetières, à l'appui de photos (cf. diaporama).

Pour mettre en place une gestion différenciée dans le cimetière, différents éléments sont proposés :



- **l'enherbement des allées**
- pour les allées principales, **le béton désactivé ou enrobé** : il peut y avoir quelques problèmes au niveau des joints, cependant l'entretien reste moindre.
- **les plantes couvre sol**, tels que les sédums, thym, ou plantes vivaces couvre-sol... autour des tombes (ex : cimetière d'Angers, création de zones enherbées)
- **l'utilisation de plantes choisies le long des murs**

Du point de vue matériel, il est conseillé :

- L'**adaptation** de la taille de la **tondeuse** à la largeur des allées (ou inversement)
- Pour les zones sablées ou gravillonnées, le **désherbage mécanique** afin de couper les racines à 1cm au-dessous du sol. Il est également présenté plusieurs **outils** :



Robot sur microtracteur

		<p>Rabot sur microtracteur</p>
		<p>Désherbage mécanique à disques horizontaux sur motoculteur</p>

La communication

👉 Comment gérer l'aspect, le visuel du cimetière ?

Il faut progressivement changer les habitudes. Il ne faut pas s'attendre au même rendu en utilisant la binette qu'avec les produits phytosanitaires.

De la même manière, lorsque l'on a arrêté d'utiliser les produits phytosanitaires autour des routes, il a fallu s'habituer au nouveau rendu.

En synthèse

▪ **Enjeux du cimetière**

Historiquement situés à côté de l'église, les cimetières sont désormais, des espaces davantage conçus comme des parcs paysagers. La mutation de ce lieu amène une réflexion sur leur requalification et leur extension.

Plusieurs pistes d'actions sont possibles pour réussir l'évolution de ce type d'espace : cela concerne la signalétique, la disposition, l'utilisation des matériaux locaux... Il est également important de veiller à assurer une greffe à l'existant, de projeter des espaces jardinés, d'assurer l'harmonie, l'accessibilité, le respect du cycle de l'eau...

▪ **Techniques**

Pour mettre en place une gestion différenciée dans le cimetière, différentes techniques sont possibles :

- l'enherbement des allées
- pour les allées principales, le béton désactivé ou enrobé
- les plantes couvre sol, tels que les sédums, thym ou plantes vivaces couvre-sol... autour des tombes
- l'utilisation de plantes choisies le long des murs

Du point de vue matériel, il est conseillé :

- l'adaptation de la taille de la tondeuse à la largeur des allées (ou inversement)
- le désherbage mécanique avec des outils tels qu'un rabot sur microtracteur, un rabot sur motoculteur, des disques horizontaux sur motoculteur

▪ **Communication**

La communication et l'information du changement de pratique doit faire l'objet d'un travail particulier afin d'assurer le succès de cette démarche auprès des usagers : réunion d'information, affiche dans le cimetière, création d'un règlement, échanges réguliers avec les usagers...

Liste des participants :

NOM	Prénom	Collectivités / structure
ABAFOUR	Michel	Saint-Charles-la-Forêt
BANNIER	Géraldine	Courbeveille
BARON	Laurent	Domalain
BEDOUET	Gérard	Saint-Saturnin-du-Limet
BERNE	Raphaël	Saint-Hilaire-du-Maine
BERTRON	Vincent	Quelaines-Saint-Gault
BETTON	Patrick	Mayenne
BIGOT	Bernard	Lassay-les-Châteaux
BODINIER	Christelle	Courbeveille
BOITTIN	Rémi	Gorron
BOITTIN	Monique	Chailland
BOIVIN	David	Azé
BOULAIN	Vincent	Changé
BOURDAIS	Sébastien	Ruillé-Froid-Fonds
BRETON	Clément	CFP La Futaie
BRIHAULT	Isabelle	Lesbois
BRUNEAU	Denis	Mayenne
BUARD	Yvon	Voutré
BUCHOT	André	Villiers-Charlemagne
BUSSON	Alain	Villaines-la-Juhel
CAHOREAU	Sébastien	Mayenne
CANNIOU	Sylvie	Colombiers-du-Plessis
CHAMARET	Richad	Méral
CHARNIER	Jérôme	Quelaines-Saint-Gault
CHARPENTIER	Gilles	Montflours
CHARTIER	Ludovic	Careilles
CHAUCHIS	Stéphane	Saint-Berthevin-la-Tannière
CHAUVEAU	Jacky	Bouère
CHAUVEL	Guy	Gennes-sur-Glaize
CHAUVIN	Christophe	Ruillé-Froid-Fonds
CHENU	Michel	Lesbois
CHESNEL	Paul	Montenay
CHEVILLARD	Pascale	Saint-Aignan-sur-Roë
CHEVREUIL	Cécile	Le Bourgneuf-la-Forêt
CHEVRIER	Christine	
CLAVREUL	Mickaël	Courbeveille
COISON	Valérie	Montflours
CONEUF	René	Gorron
CORNU	Valérie	Gorron
COUSIN	Véronique	Saint-Cyr-en-Pail
COUELLE	Nadine	La Chapelle-Anthenaise
CUILLERIER	Sébastien	Préciné
DE CHRITRAY	Sylvie	Châtelain

DEBOURDES	Nicolas	La Bazouge-de-Chemeré
DECOSTER	Marcelin	Montsûrs
DESCHAMPS	Laurence	Châtelain
DIVARET	Edith	Colombiers-du-Plessis
DUCHEMIN	Marcel	Évron
DURAND	Henri	Vieuvy
ECHIVARD	Emmanuel	Chémeré-le-Roi
ESNAULT	Gilles	Chemazé
FAUCHARD	Gilbert	Le Bourgneuf-la-Forêt
FERRE	Carole	Belgeard
FERRON	Serge	Château-Gontier
FRONTIERE	Christian	Beaumont-Pied-de-Bœuf
GAISON	Philippe	Saint-Loup-du-Gast
GALLON	Evelyne	Courbeveille
GASTE	Olivier	Changé
GAUTEUR	Didier	Louverné
GERNAIS	Clarisse	Brée
GOBBE	Alain	Saint-Denis-de-Gastines
GONTIER	Alex	Mayenne
GUILLOPE	Rose-Marie	AMF 53
HALLE	Jean-Marc	Montsûrs
HENRY	Evelyne	Launay-Villiers
HEUVELINE	Annick	Le Pas
HEUVELINNE	Odile	Le Bignon-du-Maine
HIBOU	Hubert	Gorron
HOUSSEAU	Geneviève	La Chapelle-Anthenaise
HUBERT	Jean-François	La Bazouge-de-Chemeré
JAILLIER	Dominique	Laigné
JEAN	Mickaël	Ernée
JOURNAVET	Serge	Bouère
LE CALLOCH	Laurent	Bouessay
LECAT	Mathilde	Loupfougères
LECLERQ	Daniel	Bouessay
LELIEVRE	Christian	Laval
LEMERCIER	Michèle	Ernée
LEMETAYER	Edwige	Château-Gontier
LEMETAYER	Sylvie	Careilles
LEMOINE	Agathe	Phyt'Eau Propre 53
LETARD	Gérard	Laigné
LETESSIER	Christophe	Château-Gontier
LETISSIER	Martine	Le Pas
LEVEQUE	Sebastien	CAUE
MALIN	Mathieu	Brielles
MARGERIE	Maurice	Lesbois
METEREAU	Elisabeth	Le Buret
MICHEL	Louis	Saint-Cyr-le-Gravelais

MILLET	Roger	Gorron
MONCEAU	Fernand	Chailland
MONTAGU	Delphine	Conseil départemental
OURY	Mickaël	
PANNIER	Eliane	Grez-en-Bouère
PAQUET	Roland	Le Bourgneuf-la-Forêt
PAULOUIN	Catherine	Viré-en-Champagne
PERRIGAULT	Jean-Luc	Saint-Hilaire-du-Maine
PERTHUE	Evelyne	Grez-en-Bouère
PIAULET	Mathew	Andouillé
PICHOT	Edith	Coudray
POUJADE	Brigitte	Beaumont-Pied-de-Bœuf
QUINTON	Christian	Saint-Hilaire-du-Maine
RICOUS	Raynald	Ménil
RIPEAUX	Gabriel	Lignières-Orgères
RIVIERE	Gilbert	Assé-le-Bérenger
ROBERT	Alexis	Conseil départemental
ROMAGNE	Vincent	Louverné
ROUDIÈRE	Dominique	Saint-Laurent-des-Mortiers
ROULLIER	Henri	La-Pommeraye-sur-Loire
ROUSSEAU	Hervé	Chemazé
SABLE	Bruno	Laval
SAGET	Luc	Changé
SALLARD	Claude	Charchigné
SAUVAGEON	Gaël	Saint-Didier
SUHARD	Maurice	Évron
VALLET	Adèle	La-Pommeraye-sur-Loire
VIERON	Quentin	Phyt'Eau Propre 53
VOISIN	Maryvonne	Montenay

Etaiet excusés :

NOM	Prénom	Collectivités / structures
BAUDRY	Nicole	Blandouet
DAVID	Gisèle	Cossé-le-Vivien
DUTHEIL	Blandine	Saint-Saturnin-du-Limet
GANDON	Chantal	Bannes
GENDRY	Daniel	Châtelain
GUAIS	Benoit	Château-Gontier
GUILMEAU	Henri	Saint-Calais-du-Désert
HENRY	Philippe	Château-Gontier
HEULOT	Gérard	Bourgon
JAVAU	Emmanuel	Ambrières-les-Vallées
LE GAC DE LANSALUT	Bruno	Le Bourgneuf-la-Forêt
LEMAITRE	Patrick	La Dorée
MORICE	Marie-Cécile	Bais
PETRAULT	Jean-Luc	Saint-Jean-sur-Erve
PIERROT	Yoann	Azé
PLANCHARD	Anthony	Courbeveille
TRIBONDEAU	Marie-Noëlle	Bierné